

Simulateur AUTOCHOC (Marque déposée - Système breveté)

Présentation :

Sous la forme d'un simulateur transportable par route destiné à être présenté dans des manifestations grand public, "l'AUTOCHOC" démontre l'efficacité de la ceinture de sécurité en cas de décélération brutale et la nécessité de bien la porter. Il permet aussi une bonne approche des effets de la vitesse, après cette simulation de choc contre un mur à 10 Km/h (2 g), peu d'automobilistes seraient prêts à recommencer sans leur ceinture de sécurité.

La simulation s'effectue à partir d'une automobile de taille moyenne (Peugeot 306 - Renault 19 etc...) présentée sous l'aspect d'un crash-test. Elle est fixée par le dessous sur un chariot coulissant sur un chemin de roulement inclinable.

L'ensemble repose sur le sol par 4 robustes vérins stabilisateurs hydrauliques.

Fonctionnement :

Le véhicule étant en position de départ, les passagers ayant bouclé leurs ceintures, il est accéléré par gravité lors du parcours sur son chemin de roulement avant de venir percuter le dispositif de freinage.

Deux vitesses et deux décélération peuvent être sélectionnées, mettant ainsi en évidence l'effet de l'énergie cinétique :
énergie = masse x vitesse au carré.

Transport :

L'ensemble du simulateur est installé sur une remorque routière d'un PTC de 2200 Kg bâchée.

Il est nécessaire de transporter les accessoires : escaliers, pupitre de commande, armature et écran dans le véhicule tracteur.

Choix du lieu d'installation :

La remorque sera installée sur un sol dur non glissant, afin que l'adhérence des patins des vérins de stabilisation soit maximum.

Le simulateur ne possède pas de portes, il ne peut donc pas être utilisé à l'extérieur s'il y a risque de pluie ou neige. Pour cette raison il ne doit pas non plus être stationné ou transporté non recouvert de sa bâche.

L'installation ou le rangement peut se faire en 15 minutes par deux personnes.

Caractéristiques :

Dimensions :

Pour le transport :

longueur hors tout : 7m30

Longueur du châssis : 5m50

Largeur hors tout : 2m40

Hauteur : 2m30

Espace minimum nécessaire à l'utilisation :

Longueur : 9m00

Largeur : 6m00

Hauteur : 3m50

(Espace couvert obligatoire)

Poids complet : 2200 Kg

Puissance électrique 2,2 KW - 220 V mono + terre

Distance de roulement : 2840 mm

Vitesse d'impact : Grande vitesse 10 km/h, Petite vitesse 8 km/h

Décélération : sélectionnables 1,5 ou 2 g

Périmètre de sécurité :

Il est impératif de tenir le public "spectateur" à distance suffisante de l'AUTOCHOC afin qu'il ne risque pas d'y avoir de blessés lors des démonstrations.

L'implantation de barrières de foule est vivement conseillée.

Compétence et nombre des animateurs :

Il convient de prévoir deux animateurs (un de chaque côté) pour faire l'animation. Il leur est demandé :

- de respecter scrupuleusement les consignes d'utilisation
- de savoir expliquer l'utilité et l'efficacité de la ceinture
- de ne pas transformer l'autochoc en manège
- de ne pas faire payer les gens qui montent dans la voiture